



QUESTION À / SUR...

Le bureau USEP de l'association de :

réuni le :

à :

pose la question suivante :

À ⁽¹⁾ / Sur ⁽²⁾:

À

Le

Nom et signature du/de la Président(e) de l'association :

N.B. : Transmettre vos questions à la délégation USEP avant le mercredi 19 mars.

⁽¹⁾ Les « Question à... » peuvent être posées à un groupe de travail, une commission, au bureau...

⁽²⁾ Les « Question sur... » peuvent être posées sur tout sujet relatif aux actions et aux positions retenues par l'USEP et/ou l'USEP 31.

USEP 31

43, chemin de la Garonne - CS 12441
31085 TOULOUSE cedex 2

Tél : 05 62 27 91 23 / Mob : 07 86 29 14 28

usep-fol@ligue31.org

<http://haute-garonne.comite.usep.org/>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET N° 443 946 074 000 20 – Code APE 9312Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

FÉDÉRATION HAUTE-GARONNE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire